



0910197001

DATE DEPOT : 2009-12-01

NUMERO DE DEPOT : 101970

N° GESTION : 1999B11054

N° SIREN : 413958646

DENOMINATION : 14 SEPTEMBRE

ADRESSE : 02 rue de la Lune 75002 Paris

DATE D'ACTE : 2009/09/29

TYPE D'ACTE : DECISION DE GERANCE

NATURE D'ACTE : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL
MODIFICATION(S) STATUTAIRE(S)

DA 29.09.09 TB, MS

OG 1.10.09

LG "

ggbmosy

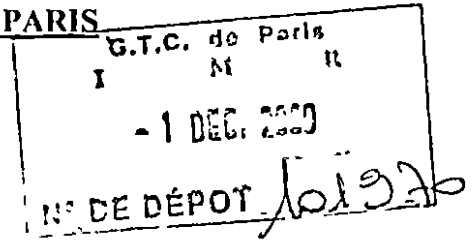
14 SEPTEMBRE

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée

au capital de 7622.45 euros

Siège Social : 35 Rue de Trévisse 75009 PARIS

PARIS B 413 958 646



**PROCES-VERBAL DE LA DECISION EXTRAORDINAIRE
DE LA GERANCE
DU 29 SEPTEMBRE 2009**

La société LHLC PRESSE représentée par son Gérant Monsieur Laurent DENIZE associée unique de la SARL 14 SEPTEMBRE, société à responsabilité limitée au capital de 7 622.45 € divisé en 500 parts sociales

Monsieur Laurent Denize, gérant non associé est présent

Après avoir rappelé que selon l'article 4 des statuts, le siège social peut être transféré en tout autre endroit par simple décision extraordinaire des associés, et exposé que suite à la signature d'un contrat de sous-location avec la SARL MARIETTE LANDON ET ASSOCIES SARL il est nécessaire de domicilier le siège social de la société

Décide :

- de transférer le siège social du 35 Rue de Trévisse 75009 PARIS au 2 Rue de la Lune 75002 PARIS à compter du 1er octobre 2009.

- et de modifier, sous la même réserve, l'article 5 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 5 - SIEGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 2 Rue de la Lune 75002 PARIS."

Le reste de l'article demeure inchangé.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, le gérant a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.